

des chemins de fer Nationaux du Canada. Lors de la rédaction de la Constitution, les chemins de fer constituaient le lien entre toutes les régions du Canada. Or, notre pays est immense. Les Canadiens se sont serré la ceinture, comme dirait le très honorable premier ministre (M. Trudeau), pour bâtir ces chemins de fer. Ils paient aujourd'hui plus de 70 millions de dollars en intérêt sur la dette des chemins de fer Nationaux. Au fait, ils continuent de payer, et la plupart des députés appuient sans réserve la politique de la Commission.

Il existe deux points particuliers dont il faut traiter: d'abord, les services satisfont-ils vraiment les besoins des Canadiens? Le Canadien National a-t-il évolué au même rythme que notre pays? Son système de financement convient-il à une entreprise de services aussi gigantesque et immense? J'en doute, du moins, quant au système de financement.

J'aimerais dire à la Chambre que je ne suis pas d'accord sur la politique du Canadien National, ainsi que sur sa méthode de financement, et ce parce que j'estime qu'il est ridicule de payer 70 millions de dollars en intérêt par année pour défrayer le coût d'utilisation des chemins de fer. En effet, pourquoi rembourser plus que le capital, alors que la qualité du service diminue?

Monsieur l'Orateur, il y a une autre façon de financer les chemins de fer Nationaux du Canada et ce n'est pas, en dépit de ce que préconisent les députés du Nouveau parti démocratique, en en faisant une société d'État que nous réglerons le problème. Ils prétendent qu'en ce faisant, nous aurions moins d'intérêt à payer. J'aimerais avoir plus de temps à ma disposition afin de démontrer que l'administration d'une entreprise d'État coûte toujours plus cher.

L'entreprise d'État ne saurait assurer des services d'aussi bonne qualité, car elle fonctionne grâce à un système de fonctionnarisme vexant et écrasant, qui entraîne des injustices sur lesquelles ni la population ni même les députés n'ont leur mot à dire.

J'estime que le financement des chemins de fer Nationaux du Canada devrait se faire grâce à des crédits nouveaux, libres de toute dette, remboursables selon le taux de dépréciation des nouveaux embranchements, des nouvelles gares, etc., ce qui ne saurait provoquer l'inflation et, à ce stade, j'exposerai ma thèse plus en détail.

Lorsque les vieux partis prétendent que le fait d'émettre des crédits nouveaux causerait l'inflation, leur argument est indéfendable, car

[M. Fortin.]

dans le système financier actuel, lorsque le gouvernement vote des crédits ou décide d'investir dans une entreprise quelconque, que fait-il? Il part en pèlerinage vers les grands financiers des pays étrangers et les supplie à deux genoux de lui avancer certaines sommes d'argent à un taux d'intérêt fixé par la haute finance. Puis, nos représentants s'en reviennent, contents d'avoir contribué à couler davantage les Canadiens sur le plan fiscal et monétaire et nous disent, triomphants, qu'ils ont réussi à emprunter 30 millions à tel taux d'intérêt. Puis, on procède à des travaux, grâce à l'argent emprunté aux autres pays, bouts de papier d'argent scriptural qui permettent de produire et de développer notre pays.

Il est évident qu'avant d'emprunter cet argent aux États-Unis, par exemple, il n'existait pas au Canada. Et lorsque cet argent arrive au Canada, il devient un surplus qui s'ajoute au pouvoir d'achat qui existait déjà, et cela influe sur l'économie.

Or, nous, du Ralliement créditiste, disons que l'argent que nous empruntons aux étrangers, à des taux exorbitants, ne contribue qu'à aggraver notre situation économique. Cet argent devrait être émis par des crédits nouveaux, en vue de financer l'entreprise publique comme, par exemple, les chemins de fer Nationaux du Canada, par la Banque du Canada, qui devrait appartenir à tous les Canadiens et être contrôlée par le Parlement et non par la haute finance. Ces crédits nouveaux, évidemment, c'est de l'argent nouveau qui vient s'ajouter au pouvoir d'achat déjà existant au Canada, au même titre que l'argent emprunté des pays étrangers, avec la seule différence que celui-ci doit être emprunté à un taux d'intérêt décidé au gré des étrangers. Donc, ils nous exploitent, alors que la Banque du Canada prêterait à un taux d'intérêt ne dépassant pas 1, 1½ ou ¾ p. 100, afin de défrayer l'administration du prêt.

• (4.40 p.m.)

Dans le système actuel, une fois qu'on a emprunté, à un taux d'intérêt exorbitant, des sommes d'argent qui viennent s'ajouter au pouvoir d'achat existant au Canada, le gouvernement hausse les taxes et ce sont les contribuables qui remboursent au gouvernement le coût de la construction ou du projet qu'il a lancé. Une fois cet argent récupéré, le ministère des Finances rembourse au fur et à mesure aux étrangers l'intérêt et le capital.

Le présent système fait que pour construire une école, par exemple, ou pour financer les chemins de fer Nationaux ou construire une